

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

**Présents :** Mrs DUVAL, LALISOU, BESSE, JOUSSELY, Mme STUHLER, Mrs MONDOUT, LAUTIER, Mmes GAYOU, DEZAUTEZ, LACROIX, FEYDI, M. MONTASTIER.

**Excusés :** M. MAURANGE (procuration à M. DUVAL), Mme BENARD (procuration à M. LALISOU), M. MASSIAS (procuration à M. BESSE)

Début de séance : 20 h

Convocation : le 03/07/2020

Secrétaire de séance : Mme Paulette LACROIX

## ◆ Désignation du Collège électoral pour l'élection des sénateurs

M. le Maire annonce la procédure propre à l'élection sénatoriale prochaine fixée le 27 septembre 2020. La population de la commune étant comprise entre 500 et 999 habitants, il est nécessaire de désigner, au sein du Conseil municipal, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Mrs DUVAL, LALISOU et BESSE, ainsi que Mme GAYOU, présentent leurs candidatures en tant que délégués titulaires et obtiennent pour chacun :

M. DUVAL : 12 voix ; M. LALISOU : 14 voix ; M. BESSE : 14 voix ; Mme GAYOU : 5 voix.

Mrs DUVAL, LALISOU et BESSE sont élus délégués titulaires au Collège électoral.

Mmes GAYOU, DEZAUTEZ et LACROIX présentent leurs candidatures en tant que déléguées suppléantes et obtiennent respectivement : 15 voix, 15 voix et 12 voix.

Mmes GAYOU, DEZAUTEZ et LACROIX sont élues déléguées suppléantes au Collège électoral.

## ◆ Emprunt pour financer l'acquisition du bâtiment Maurange

Avant d'aborder le sujet, le tableau des emprunts en cours (6) est présenté.

Deux banques sur les trois sollicitées ont soumis des propositions financières : la Caisse d'Epargne et la Banque postale, le Crédit agricole n'ayant pas donné de suite.

L'emprunt s'élevant à 50 000 €, la Caisse d'Epargne propose, pour un étalement sur vingt ans, un taux de 1,57 %, avec une échéance annuelle de 2 932,42 €.

Pour un étalement de même durée, la Banque postale propose un taux de 1,11 %, ce qui ramène l'échéance annuelle à 2 791,20 € et donc un coût total de 55.839,42 €

Le Conseil municipal accepte à la majorité absolue, par 14 voix pour (la procuration de M. Maurange ne pouvant être utilisée en l'occurrence), la proposition de la Banque postale et charge M. le Maire d'établir et signer tous les documents nécessaires.

## ◆ Questions diverses

- grand étang

Les dernières analyses de l'eau de baignade ne sont pas favorables (volume trop élevé de cyanobactéries). Une fermeture de la plage serait-elle alors à prévoir ? Peut-on penser que le comportement irrespectueux dont font preuve certains usagers est le vecteur de ce résultat ?

- achat d'un terrain derrière l'église

La commune envisage le rachat d'un terrain vendu 6,10 €/m<sup>2</sup> en 2005 à M. Philippe LECLERE. Or, dans le cadre de la réalisation d'un projet futur, ce terrain serait nécessaire à la commune pour venir s'ajouter à une autre parcelle, qui le jouxte, et dont elle est déjà propriétaire. L'ensemble de ces deux terrains formeraient ainsi une surface plus adaptée aux besoins de l'aménageur qui demande de disposer de 2 500 m<sup>2</sup>. Néanmoins, malgré la suggestion de M. LECLERE, le Conseil municipal n'envisage pas de lui en offrir plus de 10 €/m<sup>2</sup>.

- foyer rural

La commission de sécurité se réunit sur place le lundi 13 juillet à 8 h 30.

- travaux de voirie

A Saint-Saud, les travaux de voirie communautaire débuteront durant la deuxième quinzaine du mois de juillet. Cependant, l'enveloppe ayant été réévaluée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais à 103 000 €, il restera à la charge de la commune 51 500 € (au lieu de 50 000 € antérieurement). Les voies concernées par ces travaux sont Manaud-les Quatre Routes et la Bûcherie - les Misérables.

Le résultat de l'appel d'offres a retenu l'entreprise Bonnefond.

- Espace Gilbert Barrateau  
Le parking du Grand étang sera prochainement inauguré « *Espace Gilbert Barrateau* », en mémoire de cet ancien maire décédé le 29 janvier 2020.
- travaux à l'école  
Le plafond d'une classe, anciennement fissuré, s'étant effondré à la suite des travaux d'isolation des combles, une entreprise est en place pour effectuer les réparations durant les vacances scolaires. Par la même occasion, la réfection du sol est envisagée. Cependant, le délai semble restreint pour lancer un appel d'offres en raison de la fermeture des entreprises durant le mois d'août. Aussi, la commune se contentera du seul devis fourni par l'entreprise déjà sur place, bien que son coût soit un peu élevé.  
14 voix pour                      1 abstention
- travaux sur le réseau d'eau potable du bourg  
L'entreprise Dubreuilh a terminé le chantier la concernant, par contre le goudronnage n'est pas achevé malgré les relances faites la commune.
- l'aire multi-sports  
Le terrassement doit intervenir très prochainement.
- participation jeunes  
Cette année encore ils ont offert leur aide : les jeux du site du Grand étang ont ainsi bénéficié d'un rafraîchissement de couleurs. D'autres petits travaux ont aussi été effectués par cette jeune équipe dont l'action citoyenne va lui permettre de réaliser un voyage.
- cimetière  
L'entreprise Destermes n'a pas encore débuté la récupération des tombes. L'entretien de la pelouse du cimetière a été effectué mais le brin d'herbe suscite encore quelques remarques.
- tourisme  
. *site du Grand étang* : remplacement d'un jeu et de quelques poubelles par la Communauté de communes.  
. *Trou de Philippou* : les bancs sont en cours de finition.  
. Arboretum : son entretien va avoir lieu très prochainement.
- feuille d'info n° 7  
Elle est terminée et pourra être distribuée durant le week-end par les élus.  
Une fiche y est incluse listant les animations actualisées.
- Chambre des Métiers  
Sa venue chez le boulanger va permettre aux élus de demander des conseils pour le projet concernant le bâtiment Maurange. Le déplacement des membres de cette Chambre consulaire s'élève à 456 €.
- salon de coiffure  
Mme BRUN fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année et fermera son salon fin décembre 2020. A ce jour, elle n'a reçu aucune proposition de reprise de son activité malgré de larges démarches personnelles.
- marché hebdomadaire  
Le poissonnier ne vient plus, ses produits étaient peut-être un peu chers pour la clientèle saint-saudaise. Le boucher semble tirer son épingle du jeu, le maraîcher prospère et la marchande de fromages paraît satisfaite.
- M. LEROYER souhaite présenter des idées. Il serait intéressant de réunir tous les commerçants.
- cabinet médical : des contacts ont été repris mais il est difficile d'obtenir davantage d'heures de permanence.
- éoliennes  
Le dossier a été présenté la semaine dernière devant la commission départementale sites, nature et paysages. D'après Abowind, le projet serait refoulé. Mais il convient d'attendre l'arrêté préfectoral.  
Manifestations : le marché des producteurs aura bien lieu le 24 juillet et une autre date est envisagée le 14 août, puisque la fête de l'entrecôte ne se fera pas. La fête du cèpe ne sera pas non plus organisée, il est difficile de lancer une telle manifestation si le chapiteau n'est rempli qu'à moitié.
- WC publics  
Des travaux sont à envisager pour l'installation de WC adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- piste forestière  
A prévoir entre la Bûcherie et Grandcoing

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question ne venant s'ajouter, la séance est levée à 22 h 15.